MINISTERE DES FINANCES

TABLEAU

des coefficients applicables, pour l'assiette de l'impôt sur les bénéfices de l'exploitation agricole, au revenu servant de base à la contribution foncière pour 1942.

(Loi du 31 décembre 1941, art. 3.)

DÉPARTEMENTS (1) 1	NATURES DE CULTURES 2	RÉGIONS AGRICOLES 3	COEFFICIENTS 4	OBSERVATIONS 5
Ain	Généralité des cultures...	Ensemble du département	4	
	Grandes cultures potagères.	Communes de Rillieux, Sathonay-Camp, Sathonay-Village.	16	
Allier	Généralité des cultures...	Ensemble du département	3	
	Cultures maraîchères	Ensemble du département	15	
Alpes (Hautes-)	Généralité des cultures...	Ensemble du département	4	
	Cultures fruitières	Cantons de Veynes, Serres, Rosans, Orpierre, Laragne, Ribiers, Barcillonnette, Tallard et Chorges.	15	Terrains cadastrés comme vergers.
			25	Terrains cadastrés sous une autre dénomination.
Alpes-Maritimes	Généralité des cultures...	Ensemble du département	1	
	Cultures fruitières (pêchers, poiriers, raisins de table, etc., à l'exclusion des oliverales).	Ensemble du département	15	Ces coefficients seront doublés lorsque par suite d'un classement dans une nature de culture autre que la nature de culture réelle actuelle, le revenu net cadastral de la parcelle considérée sera inférieur au chiffre de 150 fr. à l'hectare.
	Cultures florales:			Inversement, lorsque, pour la même raison, le revenu net cadastral à l'hectare de la parcelle considérée sera supérieur à 800 fr., ces coefficients seront divisés par un chiffre égal au quotient résultant de la division par 300 du revenu net cadastral à l'hectare de la parcelle.
	a) Fleurs coupées;	Ensemble du département	35	
	b) Fleurs à parfum;		30	
	c) Mimosas.		10	
	Cultures maraîchères	Ensemble du département	10	
Ardèche	Généralité des cultures...	Ensemble du département	4	
	Cultures fruitières spécialisées.	Ensemble du département	40	
Ariège	Généralité des cultures...	Ensemble du département	4	
	Cultures maraîchères et potagères.	Ensemble du département	12	
Aveyron	Généralité des cultures...	Région I. — Aubrac, Carladez, Viadène et Vallon.	3	Cantons de Mur-de-Barrez, Sainte-Geneviève, Saint-Amans-des-Cots, Laguiole, Saint-Chély-d'Aubrac.
				Communes de Pomayrols, Prades-d'Aubrac, Aurelle-Verlac, Castelnau-de-Mandailles, le Cayrol et Nayrac.
				Cantons de Marcillac, Conques, sauf la commune de Senergues.
				Communes de Saint-Christophe, Auzits et Escandolières.
		Région II. — Ségala	5	Cantons de Naucelle, Cassagnes-Bégonhès, Sauveterre, la Salvetat, Requista, Montbazens, Rieupeyroux.
				Canton de Rignac sauf les communes de Saint-Christophe, Auzits et Escandolières.
				Partie des cantons de Najac et de Villefranche-de-Rouergue sise sur la rive gauche de l'Aveyron.
				Communes de Rodez, Druelle, Luc, le Monastère, Moyrazès, Olemps et Vors.
				Communes de Flavin et de Trémouilles.
		Autres régions du département	4	
	Fraiseraies	Région de Saint-Geniez-d'Olt	100	Terrains cadastrés comme jardins.
			200	Terrains cadastrés sous une autre dénomination.

(1) Pour les départements qui ne figurent pas sur la présente liste, les coefficients seront fixés ultérieurement.

(Supplément. — Fin.)

DÉPARTEMENTS 1	NATURES DE CULTURES 2	RÉGIONS AGRICOLES 3	COEFFICIENTS 4	OBSERVATIONS 5
Bouches-du-Rhône	Généralité des cultures...	Plaine de Châteaurenard et vallée de la Durance.	6	Communes de Châteaurenard, Eyragues, Noves, Barbentane, Graveson, Rognonas, Tarascon, Boulbon, Mas-Blanc, Mézoargues, Saint-Étienne-du-Grès, Saint-Rémy, Maillane, Saint-Andiol, Cabannes, Mollégès, Verquières, Orgon, Plan-d'Orgon, Sénas, Mallemort, Charleval, la Roque-d'Anthéron, Peyrolles, Meyrargues, Saint-Estève, le Puy-Sainte-Réparade.
		Surplus du département.....	3	
	Prés	Région de la Crau.....	5	Communes d'Arles, Saint-Martin-de-Crau, Istres, Miramas, Grans, Salon, Lamanon, Eyguières, Aureille et Mouriès.
	Vignes	Région d'Arles.....	3	Communes d'Arles, Saintes-Maries-de-la-Mer, Tarascon, Saint-Étienne-du-Grès, Maillane et Graveson.
		Surplus du département.....	0	
	Cultures fruitières et raisins de table.	Ensemble du département.....	15	
	Cultures maraîchères et pépinières.	Ensemble du département.....	30	
Calvados	Généralité des cultures...	Arrondissement de Caen.....	2,8	
		Arrondissement de Bayeux.....	2,4	
		Arrondissement de Lisieux.....	3,3	
		Arrondissement de Vire.....	2,7	
Cantal	Généralité des cultures...	Cantons d'Aurillac Nord et Sud, Saint-Cernin, Vic-sur-Cère, Murat, Allanche, Condat, Mauriac, Pleaux, Salers, Saignes, Champs et Riom-ès-Montagne.	3,5	
		Surplus du département.....	3	
Charente-Maritime	Généralité des cultures...	Commune de Marans, Andilly, Charron et Villedoux.	2,7	
		Cantons de Marennes, Saint-Agnant, Rochefort Nord et Sud, Tonnay-Charente, la Rochelle Est et Ouest.		
		Canton de Marans, sauf les communes de Marans, Andilly, Charron et Villedoux.	3	
		Cantons d'Aigrefeuille, Surgères, Courçon et la Jarrie.		
		Surplus du département.....	5	
	Vignes	Ensemble du département.....	8	
Cher	Généralité des cultures...	Ensemble du département.....	3	
	Cultures maraîchères.....	Ensemble du département.....	20	
	Vignes à appellation contrôlée.	Ensemble du département.....	50	
	Terres plantées en pommiers.	La Forêt.....	100	
Corrèze	Généralité des cultures...	Ensemble du département.....	3	
Corse	Généralité des cultures...	Ensemble du département.....	5	
	Vergers d'orangers.....	Ensemble du département.....	40	
	Cultures d'artichauts.....	Ensemble du département.....	20	
Côte-d'Or	Généralité des cultures...	Ensemble du département.....	4	
	Cultures maraîchères.....	Ensemble du département.....	25	Cultures maraîchères en plein champ.
		Ensemble du département.....	15	Cultures maraîchères intensives.
	Vignes à appellation contrôlée.	Ensemble du département.....	5	
Côtes-du-Nord	Généralité des cultures...	Ensemble du département.....	4	
Creuse	Généralité des cultures...	Ensemble du département.....	2,5	
Dordogne	Généralité des cultures...	Ensemble du département.....	3	
	Vignes à appellation contrôlée.	Ensemble du département.....	10	
Drôme	Généralité des cultures...	Ensemble du département.....	4	
	Cultures fruitières spécialisées.	Ensemble du département.....	40	
	Vignes produisant des vins à appellation d'origine.	Ensemble du département.....	10	
Eure	Généralité des cultures...	Ensemble du département.....	3,33	
	Cultures maraîchères.....	Ensemble du département.....	Variable	Le bénéfice moyen étant fixé dans tous les cas à 12.000 fr. par hectare.
Eure-et-Loir	Généralité des cultures...	Ensemble du département.....	3,5	
	Cultures maraîchères.....	Ensemble du département.....	45	

DÉPARTEMENTS 1	NATURES DE CULTURES 2	RÉGIONS AGRICOLES 3	COEFFICIENTS 4	OBSERVATIONS 5
Gard	Généralité des cultures...	Ensemble du département	3	
	Cultures maraîchères, fruitières et pépinières.	Ensemble du département	30	
	Vignes à appellation d'origine ou contrôlée.	Ensemble du département	15	
	Vignes à raisins de table..	Ensemble du département	30	
Garonne (Haute-)	Généralité des cultures...	Ensemble du département	4	
	Cultures maraîchères, potagères, florales et fruitières.	Ensemble du département	12	
Gers	Généralité des cultures...	Ensemble du département	4	
	Cultures maraîchères.....	Ensemble du département	15 à 60	Le bénéfice moyen étant fixé dans tous les cas à 7.000 fr. par hectare.
	Pins résineux.....	Région Nord-Ouest	3	
Gironde	Généralité des cultures...	Ensemble du département	5	
	Cultures maraîchères.....	Ensemble du département	12	
	Pins résineux.....	Ensemble du département	3	
	Vignes	Ensemble du département	5	Sans appellation ou à appellation simple.
			8	A appellation contrôlée.
Hérault	Généralité des cultures..	Ensemble du département	3	
Indre	Généralité des cultures...	Champagne berrichonne	3	
		Brenne et petite Brenne	1,7	
		Autres régions du département..	2,2	
Indre-et-Loire	Généralité des cultures...	Région de Bourgueil, sise dans le val de Loire (rive droite).	6	
		Surplus du département	2,5	
	Cultures maraîchères.....	Ensemble du département	14	Terrains cadastrés comme jardins ou vergers.
			48	Terrains cadastrés sous une autre dénomination.
	Vignes	Ensemble du département	7	Vignes ordinaires.
			12	Vignes à appellation contrôlée.
Isère	Généralité des cultures...	Ensemble du département	4	
	Cultures maraîchères, florales, cressonnières, pépinières.	Ensemble du département	30	
	Cultures fruitières.....	Cantons de Saint-Symphorien-d'Ozon, Vienne Nord et Sud, Roussillon et Beaurepaire (vallée du Rhône).	16	Terrains cadastrés comme vergers.
			30	Terrains cadastrés sous une autre dénomination.
Jura	Généralité des cultures...	Ensemble du département	4	
Landes	Généralité des cultures...	Région boisée	3	Cantons de Gabarret, Labrit, Mimizan, Morcenx, Parentis-en-Born, Pissos, Roquefort, Sabre, Sore, Castets, Soustons et Tartas-Ouest.
		Région agricole	5	Cantons d'Aire-sur-Adour, Geaune, Grenade, Hagetmau, Mont-de-Marsan, Saint-Sever, Villeneuve-de-Marsan, Amou, Dax, Montfort, Mugron, Peyrehorade, Pouillon, Saint-Martin-de-Seignanx, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Tartas-Est.
Loir-et-Cher	Généralité des cultures...	Beauce et Val de Loire	4	
		Perche et Vendômois	2,5	
		Sologne	2	
	Cultures maraîchères.....	Ensemble du département	20	
	Asperges	Ensemble du département	6	
	Vignes	Ensemble du département	4	
Loire	Généralité des cultures...	Ensemble du département	4	
Loire-Inférieure	Généralité des cultures...	Ensemble du département	2,9	
	Cultures maraîchères.....	Banlieue de Nantes	13	L'application de ce coefficient est limité aux terres maraîchères classées au cadastre dans la 3e classe du groupe IX.
	Vignes	Ensemble du département	8,33	
Loiret	Généralité des cultures...	Sologne et Giennois	2	
		Surplus du département	3	
	Cultures maraîchères et fruitières.	Ensemble du département	20	
	Pépinières	Ensemble du département	0,8	
Lot	Généralité des cultures...	Ensemble du département	3	
	Cultures maraîchères et fruitières.	Ensemble du département	10	

DÉPARTEMENTS 1	NATURES DE CULTURES 2	RÉGIONS AGRICOLES 3	COEFFICIENTS 4	OBSERVATIONS 5
Lot-et-Garonne	Généralité des cultures...	Ensemble du département.....	4	
	Cultures fruitières.....	Ensemble du département.....	15 à 25	Le bénéfice moyen étant fixé dans tous les cas à 7.000 fr. par hectare.
	Chasselas	Ensemble du département.....	25 à 50	Le bénéfice moyen étant fixé dans tous les cas à 7.500 fr. par hectare.
	Cultures maraîchères: *a*) En plein champ.....	Banlieue des villes.....	25 à 50	Le bénéfice moyen étant fixé dans tous les cas à 7.500 fr. par hectare.
	b) Sur jardins et terrains fertilisés artificiellement.	Banlieue des villes.....	20 à 80	Le bénéfice moyen étant fixé dans tous les cas à 12.000 fr. par hectare.
	Pins résineux.....	Région Sud-Ouest.....	3	
Lozère	Généralité des cultures...	Région des Causses.....	4	Cantons de Chanac, la Canourgue, le Massegros, Meyrueis et Sainte-Enimie; communes de Florac et Vebron.
		Surplus du département.....	3	
Maine-et-Loire	Généralité des cultures...	Ensemble du département.....	3,4	
	Cultures potagères de plein champ.	Ensemble du département.....	21	
	Cultures maraîchères et horticoles.	Ensemble du département.....	16	
	Pépinières	Ensemble du département.....	8	
	Vignes	Ensemble du département.....	14	
Manche	Généralité des cultures...	Région I.....	3	Cantons de Saint-Pierre-Eglise (moins les communes de Maupertus, Gonneville, le Theil), Quettehou, Montebourg, Sainte-Mère-Eglise, Carentan (moins la commune d'Auvers) et Saint-Jean-de-Daye.
		Région II.....	3,5	Le surplus de l'arrondissement de Cherbourg, l'arrondissement de Coutances (moins les communes de Plessis, Gorges, Baupte, Lessay, Saint-Patrice, Millières, la Feuillie), l'arrondissement de Saint-Lô (moins les cantons de Carentan et Saint-Jean-de-Daye) et l'arrondissement d'Avranches.
		Région III.....	2,75	Communes d'Auvers, Plessis, Gorges, Baupte, Lessay, Saint-Patrice, Millières et la Feuillie.
	Cultures maraîchères.....	Ensemble du département.....	23,5	Parcelles cadastrées en cultures maraîchères.
			44	Parcelles cadastrées en autres natures de cultures.
Marne	Généralité des cultures...	Ensemble du département.....	5	
	Cultures maraîchères.....	Ensemble du département.....	10	
	Vignes	Ensemble du département.....	0	
Marne (Haute-).....	Généralité des cultures...	Ensemble du département.....	7	
Mayenne	Généralité des cultures...	Ensemble du département.....	3,66	
Meurthe-et-Moselle	Généralité des cultures...	Région Nord du département....	0	Cantons de Longuyon, Longwy; communes de Beuvillers, Crusnes, Errouville, Serrouville, Audun-le-Roman et Malavillers.
		Surplus du département.....	4	
	Cultures maraîchères.....	Région Nord du département....	0	Région définie comme ci-dessus.
			9	Terrains cadastrés comme jardins ou vergers.
		Surplus du département.....	190	Terrains cadastrés sous une autre dénomination.
Meuse	Généralité des cultures...	Région Nord du département....	0	Région située au Nord d'une ligne limitée par les communes ci-après, ces communes comprises: Epinonville, Montfaucon, Cuisy, Forges, Brabant-sur-Meuse, Haumont, Ville-devant-Chaumont, Azannes-et-Soumazannes, Loison, Vaudoncourt, Spincourt et Rechicourt.
		Surplus du département.....	3,5	
Morbihan	Généralité des cultures...	Région I.....	4	Communes bordant la côte et celles comprises dans les îles, à l'exception de Vannes, Séné, Arradon, Ploemeur, Surzur et Muzillac.
		Région II.....	8	Communes de Lorient, Lanester, Keryado, Ploemeur, Quéven, Gestel, Caudan, Hennebont, Vannes, Arradon, Séné, Auray, Gourin, Roudouallec, Guiscriff, Pontivy, Neuillac, Noyal-Pontivy, Saint-Aignan, Kergrist, Croixanvec, Saint-Gérand, le Sourn, Saint-Gonnéry, Gueltas, Saint-Samson, Rohan, Crédin, Kerfourn, Réguiny, Naizin, Moustoir-Remungol, Bréhan-Loudéac, Saint-Thuriau, Cléguérec.
		Surplus du département.....	6	
Nièvre	Généralité des cultures...	Ensemble du département.....	3,5	
	Cultures maraîchères intensives.	Ensemble du département.....	50	
	Vignes	Ensemble du département.....	20	Pouilly « appellation contrôlée ».
			6	Pouilly « appellation simple et vins ordinaires ».

DÉPARTEMENTS 1	NATURES DE CULTURES 2	RÉGIONS AGRICOLES 3	COEFFICIENTS 4	OBSERVATIONS 5
Oise	Généralité des cultures...	Noyonnais, Soissonnais, Plaine d'Estrées, Picardie, à l'exception des cantons de Songeons et de Formerie.	1	
		Surplus du département	3	Coefficient porté à 4 pour les agriculteurs-distillateurs ayant traité une récolte d'un tonnage sensiblement comparable à celui des campagnes précédentes.
	Cultures maraîchères	Ensemble du département	20	
Orne	Généralité des cultures...	Ensemble du département	4	
Pas-de-Calais	Généralité des cultures...	Ensemble du département	3,7	
	Cultures maraîchères	Ensemble du département	21	
	Culture du tabac	Région de Saint-Pol-sur-Ternoise.	25	
Puy-de-Dôme	Généralité des cultures...	Ensemble du département	4	
	Cultures maraîchères	Ensemble du département	10	
	Vergers	Ensemble du département	35	Pommes canada.
		Ensemble du département	6	Pommes ordinaires.
Pyrénées (Basses-)	Généralité des cultures...	Ensemble du département	4	
	Cultures particulières (maraîchères, potagères, horticoles, florales, etc.)	Ensemble du département	15	
Pyrénées (Hautes-)	Généralité des cultures...	Ensemble du département	4	
	Cultures particulières (maraîchères, potagères, horticoles, florales, etc.).	Ensemble du département	15	
Pyrénées-Orientales	Généralité des cultures...	Ensemble du département	3	
	Cultures maraîchères, abricotiers, pêchers.	Région de Perpignan	40	
		Région d'Ille et d'Elne	50	Coefficient à appliquer, pour l'ensemble du département, aux parcelles cadastrées comme « terres ».
	Pommiers, poiriers	Commune d'Arles-sur-Tech	40	
		Surplus du département	100	
	Cerisiers	Ensemble du département	200	Les coefficients ne sont applicables pour les cultures fruitières que pour des plantations en pleine production.
	Vins doux, vins de liqueurs et vins à appellation contrôlée.	Ensemble du département	30	
Rhône	Généralité des cultures...	Ensemble du département	4	
	Cultures fruitières	Ensemble du département	20	
	Cultures maraîchères	Ensemble du département	30	
	Vignes	Ensemble du département	12	
Saône (Haute-)	Généralité des cultures...	Cantons de Melisey, Champagney et Héricourt.	4,5	
		Surplus du département	6	
Territoire de Belfort	Généralité des cultures...	Ensemble du territoire	4,5	
Saône-et-Loire	Généralité des cultures...	Ensemble du département	4,5	
	Cultures maraîchères	Ensemble du département	40	
	Vignes (appellation contrôlée).	Ensemble du département	15	
Sarthe	Généralité des cultures...	Ensemble du département	3,7	
Savoie	Généralité des cultures...	Ensemble du département	4	
Savoie (Haute-)	Généralité des cultures...	Ensemble du département	4	
Seine	Généralité des cultures...	Ensemble du département	1,2	
	Cultures maraîchères	Ensemble du département	16	
	Cultures de gros légumes en plein champ.	Ensemble du département	8	
		Ensemble du département	6	En plein champ.
	Cultures florales	Ensemble du département	9	Sous châssis sans serres.
		Ensemble du département	1,5	Forceries de lilas.
		Ensemble du département	30	Sous serres avec terrain annexe à l'air libre.
	Cultures fruitières	Ensemble du département	5	Avec clôtures et espaliers ou basse tige.
		Ensemble du département	6	En plein vent et haute tige.
	Pépinières	Ensemble du département	2,5	Arboriculture et ornementation.
Tarn	Généralité des cultures...	Ensemble du département	4	
	Cultures maraîchères, potagères, florales et fruitières.	Ensemble du département	15	
Tarn-et-Garonne	Généralité des cultures...	Ensemble du département	4	
	Cultures maraîchères, potagères, vergers, chasselas.	Ensemble du département	12	

DÉPARTEMENTS 1	NATURES DE CULTURES 2	RÉGIONS AGRICOLES 3	COEFFICIENTS 4	OBSERVATIONS 5
Var	Généralité des cultures...	Ensemble du département	4	
	Cultures maraîchères	Ensemble du département	30	
	Cultures fruitières	Ensemble du département	12	
	Vignes	Ensemble du département	0	
Vaucluse	Généralité des cultures...	Région I	2	Cantons d'Avignon-Nord (sauf Morières), d'Avignon-Sud, de Cavaillon (sauf Maubec). Communes d'Althen-les-Paluds, Châteauneuf-du-Pape, Carpentras, l'Isle-sur-Sorgue, le Thor, Monteux, Pernes, Sorgues.
		Région II	0	Cantons de Beaumes-de-Venise (sauf Lafare et la Roque-Alric), de Bedarrides (sauf Sorgues), de Bonnieux (sauf Buoux et Sivergues), de Cadenet (sauf Cucuron, Lourmarin et Vaugines), de Carpentras-Nord (sauf Carpentras et Saint-Hippolyte), d'Orange-Est (sauf Uchaux), de Pertuis (sauf la Bastide-des-Jourdans, Beaumont, Mirabeau, Peypin-d'Aigues et Vitrolles). Communes de Beaumettes, Bollène, Cabrières-d'Avignon, Caderousse, Cairanne, Châteauneuf-de-Gadagne, Entraigues, Jonquerettes, Lagnes, Lamotte-du-Rhône, Lapalud, Maubec, Morières, Orange, Rasteau, Sainte-Cécile-les-Vignes, Saint-Saturnin-d'Avignon, Velleron.
		Région III	5	Cantons de Mormoiron (sauf Flassan et Méthamis), de Pernes (sauf Pernes et Velleron) et de Valréas. Communes d'Apt, Beaumont-de-Pertuis, Crestet, Gargas, Gordes, Lafare, Lagarde-Parréol, la Roque-Alric, le Barroux, Malaucène, Mazan, Mirabeau, Mondragon, Mornas, Piolenc, Saignon, Saint-Hippolyte, Saint-Martin, Saint-Pantaléon, Saumane, Séguret, Uchaux, Vaison, Vaucluse.
		Région IV	0	Cantons d'Apt (sauf Apt, Gargas et Saignon), de Gordes (sauf Gordes, Beaumettes, Saint-Pantaléon), de Malaucène (sauf Malaucène et le Barroux). Communes de Buisson, Buoux, Cucuron, Faucon, Flassan, la Bastide-des-Jourdans, Lourmarin, Méthamis, Peypin-d'Aigues, Puyméras, Roaix, Saint-Romain-en-Viennois, Saint-Roman-de-Malegarde, Sivergues, Vaugines, Villedieu, Vitrolles.
	Cultures maraîchères, florales, graines potagères, pépinières, cultures fruitières.	Région I	40	
		Région II	30	
		Région III	25	
		Région IV	20	
	Grandes cultures potagères.	Région I	30	
		Région II	15	
		Région III	10	
		Région IV	10	
	Vignes	Région I	7	Raisin de cuve.
			40	Raisin de table et appellation contrôlée.
		Région II	6	Raisin de cuve.
			30	Raisin de table et appellation contrôlée.
		Région III	4	Raisin de cuve.
			25	Raisin de table et appellation contrôlée.
		Région IV	3	Raisin de cuve.
			20	Raisin de table.
Vendée	Généralité des cultures...	Ensemble du département	3	
Vienne	Généralité des cultures...	Ensemble du département	4	
	Cultures potagères	Ensemble du département	8	
Vienne (Haute-)	Généralité des cultures...	Ensemble du département	2,5	
Vosges	Généralité des cultures...	Ensemble du département	6	
	Cultures maraîchères	Ensemble du département	20	
Yonne	Généralité des cultures...	Ensemble du département	4	
	Cultures maraîchères	Ensemble du département	30	Cultures intensives et cultures en plein champ.
	Vignes à appellation contrôlée.	Vignoble de Chablis	30	

Vichy. — Imprimerie spéciale. — *Le Directeur des Journaux officiels:* R. Bayon-Tange.